

31 483 habitants  
Département du Val de Marne  
Chef lieu d'arrondissement  
Membre de la Métropole du Grand Paris  
EPT Grand-Orly Seine Bièvre  
525 agents communaux

## RECRUTE

### **GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE BRIGADE DE JOUR OU DE SOIRÉE (H/F)**

*Reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse associative, sa nouvelle vitalité économique et urbanistique, la Ville de L'Haÿ-les-Roses (31 483 habitants, Sous-Préfecture du Val-de-Marne) s'inscrit dans une dynamique forte portée par son exécutif. Partie prenante dans le développement du Grand Paris, elle accueille la construction d'une gare de métro et différents grands projets de rénovation urbaine.*

*Par ses pouvoirs de police notamment, le Maire s'attache à garantir le cadre de vie, la tranquillité publique et la sécurité des habitants. Pour ce faire, la police municipale de L'Haÿ-les-Roses, aujourd'hui reconnue au niveau régional pour son professionnalisme, s'est constituée autour de trois grands axes : le recrutement d'agents qualifiés (anciens gendarmes, militaires, policiers nationaux, sapeur-pompiers, policiers municipaux expérimentés...) où chacun apporte son expérience à la dynamique de groupe, un équipement et armement complets et de qualité pleinement adaptés aux missions confiées, et un très large périmètre de compétences. Intervenant à la fois sur des missions de police secours et de police de proximité, les agents municipaux agissent en totale coordination avec les effectifs du Commissariat divisionnaire situé sur la ville. La police municipale de L'Haÿ-les-Roses se veut une police aux valeurs fortes mais aussi une police innovante, première de France à être dotée de différents équipements modernes tels qu'un drone d'intervention.*

#### **La Mairie de L'Haÿ-les-Roses recrute, pour ses deux brigades de jour et de soirée :**

Des agents professionnels de la sécurité et de la tranquillité publique, motivés et investis, armés et aptes à assurer toutes les missions de police secours et de proximité

Sur grades de gardiens / brigadiers / brigadiers chefs principaux de police municipale H/F

#### **MISSION GENERALE :**

Sous l'autorité directe du Directeur de la Police municipale et de ses adjoints, vous effectuez **l'ensemble des missions de police administrative et de police judiciaire** dévolues aux agents de police municipale nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique, auprès de la population et dans tous les quartiers de la ville.

#### **DESCRIPTION DES MISSIONS :**

Vous assurez d'une part les missions de police administrative :

- Vous intervenez sur les missions de police secours (accidents de la route, vols, rixes, dispersion de regroupements...).
- Vous assurez la sécurité des manifestations sur la voie publique et la protection des principaux sites d'intérêt.
- Vous effectuez des patrouilles de sécurisation et assurez toute intervention de sécurisation de voie publique.

- Vous procédez aux opérations de mises en fourrière automobile ainsi qu'aux contrôles des débits de boissons, des marchés et des commerces sédentaires.
- Vous assurez les missions de police de proximité (relations commerçants, médiation de conflits...)

Et vous assurez d'autre part les missions de police judiciaire :

- Vous constatez les infractions relevant de la compétence des policiers municipaux (circulation, stationnement, non-respect des arrêtés de voirie, police des débits de boissons, police de l'urbanisme, police des chiens dangereux, police du bruit, police de la conservation du domaine public...).
- Vous réalisez les interpellations dans le cadre de la flagrance.

### **COMPETENCES PRINCIPALES ET QUALITES REQUISES :**

En tant que professionnel de la sécurité :

- Vous être rigoureux, motivé et investi, prêt à apprendre et maintenir à niveau toutes les bases juridiques et pratiques relatives à l'ensemble du périmètre de compétences exercé.
- Vous êtes formé aux gestes techniques et professionnels d'intervention et savez appliquer les gestes de premiers secours.
- Vous êtes capable de détecter des situations / comportements à risques et appliquer les techniques de prévention.
- Sachant rédiger les documents essentiels à votre profession (rapports, procès-verbaux, synthèse d'activité), vous êtes capable d'utiliser les outils informations mis à votre disposition (logiciel métier, procès-verbaux électroniques, vidéo protection...).
- Vous faites preuve d'écoute, de dialogue et vous possédez le sens du service rendu à l'utilisateur, tout en préservant la confidentialité des dossiers et en gardant une juste distance.
- Doté d'une bonne condition physique, vous êtes capable de gérer des situations conflictuelles tout en conservant un comportement professionnel.
- Vous savez travailler en équipe, porter des valeurs, contribuer à la dynamique de groupe et faire preuve de solidarité (disponibilité, esprit de corps, ponctualité).

### **CONDITIONS D'EXERCICE :**

Vous disposerez des moyens suivants, qui sont en constante évolution :

- 3 véhicules d'intervention sérigraphiés dont un équipé canin
- 2 motos 750 cm<sup>3</sup> sérigraphiées et 3 VTT électriques sérigraphiés
- Éthylotests, cinémomètre et procès-verbaux électroniques
- Centre de Supervision Urbaine (39 caméras dont une mobile)
- Caméras piétons avec dock de déchargement
- Logiciel Municipol, mise en place de la consultation des fichiers
- Radios numériques individuelles et géolocalisées avec bouton d'alerte
- Gilets pare-balles individuels et lourds, casques et boucliers
- Armement en catégories B (révolver, PSA en 2020, PIE, LBD, aérosols incapacitants de plus de 100mL) et D (bâtons télescopiques)
- Formations d'entraînement au tir régulières
- GTPI (2h hebdomadaires), formation SST et lutte incendie
- Politique active de formation
- Locaux modernes et sécurisés
- Appui d'une brigade ASVP et d'un service de prévention



## **CONDITIONS DE RECRUTEMENT :**

Rémunération statutaire - NBI à 15 - Prime spéciale de fonctions maximale à 20 % - I.A.T. maximale à 8 - Heures supplémentaires dimanche ou nuit (payées ou récupérées) - Indemnité du taux horaire de nuit de 21h à 07h - Prime annuelle - Tickets restaurant - Participation à la mutuelle - Adhésion au Comité National d'Action Sociale

## **HORAIRES :**

Du lundi au dimanche : 08h à 20h pour les brigades de jour et 14h à 02h pour les brigades de soirée, soit 12h00 de travail quotidien sur un système de « petite » semaine (3 jours travaillés) et « grande » semaine (4 jours travaillés) par roulement entre les équipes.

## **CANDIDATURE :**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le directeur de la Police municipale au 01.46.15.33.45

Vous pouvez également consulter le lien suivant [recrutement.pm.lhaylesroses.fr](http://recrutement.pm.lhaylesroses.fr).

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à Monsieur le Maire, à l'adresse suivante : [recrutement@ville-lhay94.fr](mailto:recrutement@ville-lhay94.fr)